

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 65 (1977)

Heft: 9

Artikel: Consultations juridiques

Autor: Gabus-Steiner, Cl.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-274962>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 25.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SPÉCIAL NEUCHÂTEL SPÉCIAL NEUCHÂTEL SPÉCIAL NEUCHÂTEL SPÉCIAL NEUCHÂTEL

Consultations juridiques

Depuis 25 ans que le Centre de Liaison de notre canton me fait l'amitié de me confier le service des consultations juridiques...

On admet maintenant que les associations féminines ne sont pas, comme on s'est beaucoup diverti à le laisser entendre, des rassemblements de «personnes du sexe»...

Les femmes découvrent que leurs préoccupations sont sensiblement les mêmes, quelle que soit leur situation sociale.

La solidarité féminine
J'en veux pour preuve la création récente, dans différents cantons, des associations de «mères chef de famille»...

Les femmes et le droit
Les femmes s'intéressent de plus en plus au droit qui les régit. Elles viennent plus volontiers se renseigner sur leur statut juridique.

Les associations féminines ont fait une large information au sujet des changements intervenus dans le droit de la famille et de ceux qui se préparent encore.

guez l'an prochain, du problème de l'avortement ou de la future loi sur les effets généraux du mariage et le régime matrimonial...

De tous les milieux elles viennent se renseigner pour savoir quelle serait leur situation sociale et matérielle en cas de divorce ou de veuvage...

Combien je préfère les couples lucides qui décident de «mettre en ordre leur affaires» après avoir discuté sereinement entre eux...

Difficultés conjugales
Beaucoup de femmes sont en proie à de graves difficultés conjugales. Il faudrait surtout les écouter.

Il m'arrive de leur dire qu'il est moins triste d'être mal accompagnée que d'être toute seule, à un certain âge et dans certaines circonstances.

Les avocats sont là pour renseigner, mais qu'on ne leur demande pas de décider, à la place des intéressés...

J'entends trop souvent dire «il ou elle n'a pas su me comprendre», parce qu'on

croit que c'est à l'autre de faire l'effort. En fait le mariage c'est un peu l'auberge espagnole... on n'y trouve que ce qu'on y apporte.

Pensions alimentaires impayées
Je suis frappée par le nombre croissant de femmes qui se plaignent que leur ex-mari ne paie pas la pension qu'il leur doit...

Il leur reste la plainte pénale à laquelle elles devraient recourir sans tarder.

Nous aurions souhaité que l'Etat fasse l'avance de ces pensions impayées car il est mieux armé pour les récupérer auprès des pères négligents.

Avance des pensions impayées par l'Etat?

Le canton de Zurich connaît une telle procédure grâce à l'intervention des Sociétés féminines.

Le nouveau droit de la filiation n'a cependant pas admis cette possibilité, pour des motifs constitutionnels...

N'est-il pas navrant de constater que dans ce domaine la femme et les enfants d'un homme vivant qui ne paie pas sont moins bien traités que s'il était mort...

Autres conflits
Beaucoup d'autres conflits concernant notamment le logement, le travail et les affaires en général peuvent être résolus à l'amiable grâce aux interventions bénéfiques de différents organismes...

Agences matrimoniales
Plus notre monde est peuplé et plus l'être humain est seul et souffre de sa solitude. Jamais les agences matrimoniales n'ont été aussi nombreuses...

L'article 416 de notre Code des obligations stipule pourtant clairement que «la négociation d'un mariage ne peut donner à aucune action en paiement d'un salaire».

Il serait fastidieux d'énumérer toutes les questions posées. Si je ne suis pas à même de répondre à chacune je connais les services spécialisés qui y pourvoieront.

Ma gratitude va à Mmes Adolphe Nies-tlé et René Calame. Ensemble et avec plaisir nous avons le sentiment de faire modestement quelque chose qui nous paraît utile à la cause des femmes.

Cl. Gabus-Steiner

Le monde ouvrier :

Entretien avec Adrienne et Françoise

Adrienne, aujourd'hui ménagère, la quarantaine bien dépassée, a connu la vie de fabrique pendant une vingtaine d'années, dès sa sortie de l'école primaire.

C'est chez elle que nous nous retrouvons avec Françoise, jeune ouvrière d'une fabrique de bracelets de montres occupant une soixantaine de personnes...

Le tableau que nous a brossé Françoise met en évidence, d'une part l'amélioration certaine du niveau des salaires des ouvrières depuis la dernière guerre...

Les ouvrières sont rétribuées à l'heure, tandis que les cadres et la plupart des ouvriers ont un salaire mensuel — première mise en état d'infériorité.

Françoise travaille dans son atelier avec plusieurs ouvrières. L'ambiance, dit-elle, y est «formidable».

ouvrières en se rappelant le cas d'une collègue de travail, qui, suite à un accident, devait déboursier 4000 francs.

Dans les ateliers, pas de musique — pratique courante pour empêcher les conversations particulières — mais le bruit des moteurs auquel on doit s'habituer.

Son premier salaire, il y a 13 ans, était de Fr. 2,80 l'heure. Adrienne interromp pour dire : «Mon premier salaire à moi, dans les années trente, était de 4 sous l'heure!»

Le tableau que nous a brossé Françoise met en évidence, d'une part l'amélioration certaine du niveau des salaires des ouvrières depuis la dernière guerre...

Les ouvrières sont rétribuées à l'heure, tandis que les cadres et la plupart des ouvriers ont un salaire mensuel — première mise en état d'infériorité.

Françoise travaille dans son atelier avec plusieurs ouvrières. L'ambiance, dit-elle, y est «formidable».

Résumé de l'entretien : Jenny Humbert-Droz

Suite en page 8

Ruth Schaer-Robert

Président du tribunal du district du Val-de-Ruz Neuchâtel

Après des études de droit aux universités de Neuchâtel et de Berlin, puis un stage d'avocat qui aboutit à l'obtention du brevet d'avocat et à l'admission au Barreau neuchâtelois, en 1941, j'ai pratiqué mon métier pendant un peu plus de 25 ans...

N FEMMES SUISSES FEMMES SUISSES F

du haut du bas citoyennes villageoises



ce numéro vous est dédié

faites plus ample connaissance avec ce canton et avec notre journal

S FEMMES SUISSES FEMMES SUISSES S

Je désire recevoir encore 2 numéros FEMMES SUISSES à l'essai.

Je désire m'abonner jusqu'à fin 1978 pour Fr. 25.—

Nom.....

Prénom.....

Adresse.....

A retourner à l'administration: Claudine Richoz, Vélodrome 9, 1205 Genève.